

Echos de MONTENDRE



DÉCEMBRE 2024 - N°3
Échos de Montendre - Bulletin Municipal
Dépôt légal n°952
Mairie 17130 MONTENDRE
Tél. 05 46 49 20 84.
mairie@ville-montendre.fr
<http://www.montendre.fr>
Impression : l'Atelier d'Impression
17130 Montendre

Les Jardins familiaux

Nouveaux commerces

**Ordures ménagères et tri sélectif : ce qui change en
janvier 2025**



Patrick Giraudeau
Maire
de Montendre

Chers concitoyens

L'année 2025 s'annonce dense et mouvementée.

Comme vous avez pu le constater, plusieurs chantiers sont en cours et d'autres vont se profiler très prochainement. La gendarmerie, le bâtiment place de la Paix, la place de l'Église, la construction de la Maison Relais, etc.

Place de l'Église, nous serons très vigilants afin de limiter au maximum l'impact du chantier sur l'activité commerciale : tous vos commerces seront accessibles et demeureront ouverts pendant toute la durée des travaux.

Simultanément, d'autres dossiers nous occupent, moins visibles mais tout aussi déterminants. Ainsi, l'élaboration du futur PLU se poursuit.

En décembre, nous avons présenté à la population le PADD. Ce document central du PLU détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Par ailleurs, grâce au dispositif Petites Villes de Demain nous avons pu porter avec Montguyon et saint Aigulin le recrutement d'un manager de commerce qui a pour mission de nous accompagner pour redynamiser le commerce de centre bourg : il est un relais et un conseil pour les porteurs de projets.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux commerçants qui ont choisi Montendre pour ouvrir qui sa boutique, qui son restaurant : nous sommes attachés au maintien et à l'essor de ce modèle de commerce de proximité.

Dans le cadre de l'OPAH-Ru, les premiers dossiers de subvention pour la rénovation d'immeubles particuliers de centre-bourg arrivent : cette réhabilitation du bâti va de pair avec la redynamisation du commerce, l'amélioration et la végétalisation des espaces publics, des circulations, etc. Le Plan Guide élaboré dans le cadre de Petites Villes de Demain est un support précieux pour initier ces transformations.

Vous découvrirez également dans ce numéro des nouveautés en ce qui concerne les déchets et leur tri : ces mesures sont prises dans un souci constant de diminuer notre impact sur l'environnement par un meilleur traitement de nos déchets et de diminuer également leur coût exponentiel.

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et vous adresse mes vœux pour une belle année 2025 de projets et de rencontres. Un grand merci à tous ceux qui contribuent par leur engagement associatif à faire vivre et rayonner notre commune.

Patrick Giraudeau
Maire de Montendre

édito



INFO
 Dans les restaurants scolaires de Montendre, Chardes et Vallet, le repas enfant passe à 2,50 € à partir du mois de janvier 2025.

À l'école Jacques Baumont

L'école Jacques Baumont accueille cette année 190 élèves. Au cours de l'été, trois salles de classe ont été entièrement repeintes et toutes les classes du côté avenue de la République ont été équipées de rideaux occultants et isolants pour augmenter le confort des élèves lorsque les températures grimpent mais aussi pour améliorer la qualité des visionnages documentaires en "faisant le noir" dans la classe.

Rue de Tivoli

Le revêtement a entièrement été refait en août dernier. Les écluses temporaires vont être déposées et remplacées par des écluses définitives. L'aménagement sera complété par des bordures en béton et des ilots en béton lavé et la signalisation idoine sera implantée (avec sens prioritaires).



Rue de Tivoli : les dispositifs de sécurité permanents seront posés au premier trimestre

Ces opérations seront réalisées par le Département : la Commune y contribuera à hauteur de 50%, soit une participation de 6000 €.

Bientôt du Padel à Montendre !

La procédure de marché public pour l'aménagement de deux courts de padel au tennis-club est lancée.

Le padel est un sport de raquettes, en pleine expansion à travers le monde. Il se pratique en double sur un terrain plus petit que le court de tennis, entouré de parois, et se joue avec une raquette plus fine et des balles plus souples. Les règles du jeu diffèrent considérablement de celles du tennis.

Plus verte ma ville !

Les services municipaux travaillent à l'élaboration du futur plan de fleurissement de la Commune qui va de pair avec la végétalisation du centre ville : chaque projet d'aménagement intègre désormais des plantations destinées à fournir plus d'ombrage et de verdure.



Ce type d'ilot de verdure va être généralisé

La commune s'est rapprochée du Conseil départemental de la Charente-Maritime afin de candidater au label Villes et villages fleuris, qui récompense les communes vertueuses dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Nouvelle borne de recharge

Cette nouvelle borne de recharge pour voitures électriques a été installée fin novembre place des Droits de l'Homme. Elle comprend deux prises de 22 kW de puissance. Elle a été installée par Alanéo, une entreprise locale.

Ombrière photovoltaïque de l'école maternelle

Un préau avec toiture photovoltaïque va être aménagé dans la cour. La puissance sera de 122 kWc pour une surface de 583m². Les travaux seront réalisés à l'été 2025. Des économies d'énergie en perspective grâce à l'auto-consommation !

Extension de la gendarmerie



La Commune est le maître d'ouvrage de cette extension.

Les travaux ont commencé sur le terrain en janvier pour une livraison fin 2025. Il s'agit de la création de six logements en trois blocs de deux, de la création d'un pôle judiciaire et de l'agrandissement et du réaménagement des locaux existants.

Réparation du rempart du château

Les études sont terminées, la mairie va lancer l'appel d'offres aux entreprises pour exécuter ce chantier.

Du nouveau dans la gestion de nos déchets

LE MÉMO-TRI

Ce document visuel et synthétique permet de comprendre les consignes de tri.

MEMO TRI EN HAUTE-SAINTONGE

À TRIER EMBALLAGES
 TOUS LES PAPIERS
 TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
 TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN CARTON
 TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL Y COMPRIS LES DOSETTES
 → BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, NON EMPILÉS
 → APLATIR LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE SUR LE SENS DE LA LONGUEUR

À TRIER VERRE
 EMBALLAGES EN VERRE BOUTEILLES, POT, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE
 → BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, PAS DE VAISSELLE

À TRIER TEXTILES
 VÊTEMENTS, CHAUSSURES PAR PAIRE ET LACETS LIÉS, LINGE, MAROQUINERIE (MIS DANS UN SAC)

À JETER ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
 DÉCHETS D'HYGIÈNE, TISSUS ET VAISSELLE CASSÉE

À COMPOSTER COMPOSTAGE BIODÉCHETS
 RESTES DE PRÉPARATION DE REPAS, RESTES DE REPAS, SACHETS DE THÉ/FILTRES À CAFÉ ET VÉGÉTAUX EN PETITE QUANTITÉ
 Ajoutez 50% de matières sèches (broyat de végétal) pour un bon compost

À TRIER DÉCHÈTERIES
 BOIS, CARTONS, DÉCHETS VERTS, DÉBRIS ET GRAVATS, ENCOMBRANTS, MÉTAUX, ÉLECTRONIQUES, MOBILIER, PILES, BATTERIES, DÉCHETS TOXIQUES ET JOUETS, COQUILLES D'HUITRES
 Demandez votre badge ou service déchets

UN DOUTE ?
 Retrouvez toutes les règles de tri en téléchargement gratuitement l'app mobile NOTRE HAUTE-SAINTONGE

CONTACT 05 46 48 78 34 service-om@haute-saintonge.org www.haute-saintonge.org

LOI AGEC : INTERDICTION DE JETER LES BIODÉCHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DEPUIS LE 1^{er} JAN. 2024

LA RECETTE DU COMPOST

Comment alléger considérablement le contenu de vos ordures ménagères et amender efficacement votre potager ou vos plates-bandes ?

Il suffit de composter vos déchets organiques !

Pour un compostage efficace, voici quelques règles simples.

POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

- 1 DU VERT MATIÈRES HUMIDES**
Epluchures, restes de repas, herbes, tontes...
50%
- 2 DU BRUN MATIÈRES SÈCHES**
Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...
Recouvrez votre ajout par du brun pour éviter les moucheron et les odeurs !
50%
- 3 DE L'AIR**
Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.
- 4 DE L'EAU**
Maintenez une humidité suffisante dans le composteur. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !
- 5 COMPOST**
Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !

COMPOSTEUR

Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.

Mégots, sacs, matières recyclables, litière...

Du nouveau dans la gestion de nos déchets

LES COMPOSTEURS PARTAGÉS

Des composteurs partagés vont être implantés sur plusieurs sites dans le courant de l'année 2025. L'objectif est de permettre aux habitants ne disposant pas de jardin de pouvoir composter. Cette pratique simple permet de réduire de 30 % le poids des poubelles et de l'impact sur l'environnement.

Une aire de compostage partagé permet de composter en dehors de chez soi, à l'échelle d'un quartier. Elles sont entretenues soit par des bénévoles, soit par les agents communaux. Une aire de compostage partagé est généralement composée de trois bacs : un pour déposer ses déchets de cuisine, un pour le stock des copeaux de bois (à ajouter au déchet à chaque apport) et un fermé, où le compost prend le temps d'entrer en maturation.

RÉGULATION DES ACCÈS EN DÉCHETTERIE

Depuis 3 ans, l'accès aux déchèteries se fait sur présentation d'un badge (1 par foyer) pour les particuliers ayant leur résidence principale ou secondaire dans les communes de la Haute Saintonge. Il permet donc d'autoriser uniquement l'accès aux usagers s'acquittant de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Il ressort de l'analyse de ces accès que 91 % des administrés réalisent entre 0 et 20 passages dans l'année, avec une moyenne de 8 passages/an.

- 9 % des administrés réalisent plus de 20 passages/an, avec un record à 164 passages/an.

Par ailleurs, malgré son interdiction, le prêt du badge de déchèterie est parfois employé pour éviter à certains professionnels indécents la facturation de leurs apports en déchetterie issus de leurs chantiers.

C'est pourquoi, le 27 septembre dernier, le conseil communautaire a validé la limitation à 24 passages par an et par foyer en déchetterie, à compter du 1er janvier 2025, soit une moyenne de 2 passages par mois dans une année.

A PARTIR DU 01 JANVIER 2025

➔ En déchèterie, pour proposer le meilleur service, les conditions d'accès évoluent :

x24

Passages par an



LA CARTE DE DÉCHÈTERIE EST OBLIGATOIRE

Cette régulation permettra de garantir à la fois l'efficacité, la pérennité, le financement et la sécurité des sites de déchèterie en limitant l'engorgement.

Cas exceptionnels : une demande de passages supplémentaires exceptionnels sera possible, en la motivant via un formulaire (vide maison, déménagement, etc.) qui sera disponible en ligne sur le site internet de la CDCHSet sur l'application citoyenne « Notre Haute-Saintonge ».

UNE APPLICATION CITOYENNE

« Notre Haute-Saintonge » est une application citoyenne, téléchargeable sur smartphone en versions IOS et Android.

Cette application généraliste concerne aussi les déchets en Haute-Saintonge. Elle vous permettra entre autres, via la géolocalisation, de trouver les solutions proches de votre logement (bornes à verre, textiles...), de déclarer des dépôts sauvages, ainsi que de recevoir des notifications lors du prochain passage des collectes. Cette application est téléchargeable via le QR code joint ci-contre.



5

DES SACS TRANSPARENTS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

A partir du 1^{er} janvier 2025, la CDCHS va doter gratuitement les administrés du territoire, comme c'est déjà le cas pour les sacs jaunes, de sacs transparents de 30 litres. Ceux-ci seront destinés à remplacer les sacs noirs achetés par les ménages pour la collecte des ordures ménagères dites résiduelles, c'est à dire ce qui reste après avoir trié ses déchets (sac jaune et composteur).

Les usagers pourront les retirer en mairie, de la même manière que les sacs jaunes.

Cette mesure se veut incitative et responsabilisante pour réduire ces déchets qui coûtent très cher à la collectivité car sont soumis à la taxe générale des activités polluantes (TGAP).

➔ La dotation gratuite de sacs transparents pour les ordures ménagères résiduelles sera effective pour inciter au tri et permettre le contrôle du contenu

C'EST LA FIN DU SAC NOIR !



TRANSPARENT

SACS DE 30L
POUR LES DÉCHETS
MÉNAGERS



Les aménités rurales

Montendre se trouve à cheval sur deux réseaux hydrographiques. Au nord de la commune s'écoulent les cours d'eau du Pontignac et de la Laurençanne qui font partie du bassin versant de la Seugne dont la gestion est confiée au **Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS)**. Au sud, s'écoulent les cours d'eau de la Trappe et du Gablezac et leurs affluents qui font partie du bassin versant de la Livenne dont la gestion est confiée à la **Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE)**.

Ces deux structures assurent la mise en application de la compétence liée à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur leur territoire respectives (**GEMAPI**).

En plus de l'enjeu "Eau", le territoire communal abrite un patrimoine naturel d'exception reconnu à l'échelle européenne ! Une portion de son territoire fait en effet partie du réseau européen d'espaces naturels protégés **Natura 2000**. Ce classement met en

lumière la présence d'habitats et d'espèces rares et menacés en Europe, considérés comme d'intérêt communautaire.

Deux sites Natura 2000 :

- Le site des "Landes de Montendre"
- Le site des "Marais de Braud-et-Saint-Louis et Saint-Ciers-sur-Gironde"

Parmi les espèces remarquables identifiées, on trouve **la Loutre d'Europe, la Cistude d'Europe, le Grand Rhinolophe, le Fadet des laïches et la Drosera à feuilles rondes**, etc.

Parmi les habitats remarquables identifiés, on retrouve des boisements humides des fonds de vallée, des landes et des prairies, etc.

La désignation des sites Natura 2000 propose aux propriétaires, gestionnaires et porteurs de projets d'agir pour la protection du patrimoine naturel local à travers divers outils :

- La Charte Natura 2000 :



Prairie humide

labélisation des bonnes pratiques

- Le Contrat Natura 2000 : financement des actions de gestion/restauration de la nature
- Les MAEC : soutien financier des pratiques agricoles favorables à la biodiversité.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les animateurs locaux :

- Pour le site des Landes de Montendre : camille.huet@mtda.fr
- Pour le site de la Haute Vallée de la Seugne : natura2000@symbas.fr
- Pour le site des Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde : clement.pignon@cc-estuaire.fr

Requalification de la place de l'église

Le 6 janvier démarrent les travaux de la place de l'église qui va faire peau-neuve !

Pour rappel, le parvis de l'église va être réaménagé, la place végétalisée et le parking désimperméabilisé. Un bloc WC automatique va être installé en lieu et place des actuels sanitaires et les peintures intérieures de l'église St Pierre vont être refaites. La durée des travaux est estimée à six mois pendant lesquels la circulation et le stationnement seront forcément impactés.

Le 3 décembre, une réunion publique d'information a permis de présenter aux riverains et commerçants l'ensemble des travaux et leur déroulé ainsi que le fonctionnement de la place après les travaux : sens de circulation, fermetures au moment de la sortie et de l'entrée de l'école, etc.



Schéma de réaménagement de la place de l'Eglise

MAISON RELAIS

Les travaux de construction de la future Maison Relais, portés par la SEMIS, ont débuté.

Située à proximité des jardins partagés et de la station d'épuration impasse du Pré de l'Hospice, elle sera gérée par l'association Tremplin 17



La future Maison Relais

Le Parallèle, un nouvel équipement culturel

L'association Adonf a réaménagé l'ancien local contigu autrefois utilisé par les Speed Cools en petite salle de concert dénommée Le Parallèle (tous dans la même direction, côte à côte).

La commune a financé le projet à hauteur de 8500 €.

Inaugurée le 1^{er} novembre avec la venue des Puzzles, duo local de reprises pop-folk guitare/voix, la salle accueillera un nouvel événement chaque mois. A suivre !

Une année aux services techniques communaux

Tout au long de l'année, les équipes des services techniques municipaux œuvrent au quotidien pour entretenir les espaces et bâtiments publics.

En 2024, les chantiers n'auront pas manqué :

- Travaux à l'accueil de loisirs
- Installation des nouveaux jeux au lac
- Installation de nouveaux parterres de végétation
- Soutien aux associations pour la mise en place de leurs manifestations (livraison et montage de tivolis, barrières, tables... aide pour le Free Music, aide aux marchés nocturnes)
- Préparation et gestion de la saison à la piscine
- Appui à l'organisation du forum des associations et de la foire du 11 novembre
- Pose des illuminations de Noël
- Extension du colombarium au cimetière chemin des Casses
- Propreté urbaine et entretien de la voirie (balayage, nettoyage haute pression, entretien des containers à ordures, sanitaires publics...)
- Entretien des espaces verts sur le territoire communal (fauche, espaces verts, fleurissement, tailles, arrosage)
- Nettoyage de la tourbière au lac
- Encadrement d'un chantier agroforestier au lac (Solidarités Jeunesses).
- Suivi des travaux des entreprises (clôture skate park, toitures)
- Suivi des chantiers communaux : gendarmerie, place de l'Église, bâtiment place de la Paix
- Suivi des problématiques : défense incendie (DECI), voirie, etc.

L'imposante toiture de la grange des la Maison des Bateleurs a été entièrement rénovée : couverture en tuiles neuves, remplacement des liteaux et pose d'un pare-pluie pour un montant de 50 000€.



Chantier de la place de la Paix

Un nouveau chantier place de la Paix

Depuis le 12 novembre, le chantier de rénovation du bâtiment place de la Paix est en route. Il s'agit de rénover ce bel immeuble marqué par le temps afin de lui rendre son cachet.

Des bureaux vont y être aménagés et loués à **quatre associations** en recherche de locaux pour l'activité de leurs salariés : Nature Environnement 17, l'AEMO, le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) et le CNPF Nouvelle Aquitaine (Centre National de la Propriété Forestière).

Le bâtiment à l'extrémité a déjà été démoli : à sa place, sera aménagé un module de toilettes automatiques ainsi qu'un parking pour les vélos. Des aménagements paysagers compléteront ce chantier prévu sur une durée de 12 mois.

7



Une toiture flambant neuve pour la Grange des Bateleurs

DÉNOMINATION DE VOIES

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et lieux-dits de la commune, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.

Lors des conseils municipaux des 3 juillet et 7 novembre derniers, il a ainsi été décidé de dénommer :

- à Chardes, la nouvelle voie privée, desservant plusieurs maisons en construction route d'Expiremont à Chardes, «*rue du Plantis*», afin de maintenir la mémoire de ce site agricole.
- la voie desservant la station d'épuration et la future Maison Relais depuis l'intersection de la Cité des 7 Chevaliers, «*Impasse du Pré de l'Hospice*»
- Au Moulin Buisson, deux nouvelles voies : celle à l'est «*Impasse de la Douberie*», celle au sud «*Impasse du Champ du Pont*»
- la voie desservant des habitations au sud de la Petite rue de la Nove et à l'intersection de la rue de Tivoli, «*Impasse du Petit Moulin*».



Rétrospective 2024



Le repas des aînés pour démarrer 2024 dans la bonne humeur



JANVIER : nettoyage de la tourbière



AVRIL : choix du nouveau gestionnaire pour le camping village vacances



AVRIL : la gratifieria de LA Maison Pop' fait un carton !



MAI : inauguration de la Micro-folie des 3 Monts



MAI : l'association Andronisyaque lance ses premières sorties à la découverte de Montendre, son environnement et son patrimoine



JUIN : les services techniques mettent la dernière touche à la nouvelle aire de jeux au lac



JUIN : le FREE MUSIC deux jours de fête et de musique au Lac



JUILLET & AOUT : les marchés nocturnes



JUILLET : 18e festival Drôles de Mômes.



JUILLET : chaleureuses retrouvailles franco-espagnoles avec le jumelage de Onda



Bienvenue à nos nouveaux commerçants

Charlotte aux fleurs : profession artisan fleuriste

Une magnifique boutique égaie le centre-ville et attire l'œil du visiteur depuis cet été : **Charlotte aux Fleurs** a ouvert au 16 bis Grand'Rue, à l'angle de la place de l'église.

Elle a tout de suite eu un coup de cœur pour ce grand espace lumineux et idéalement situé qu'elle a très joliment décoré avec du mobilier ancien et des accessoires authentiques. Artisan fleuriste, elle y fait ce qu'elle aime : créer des bouquets et des compositions florales, à la demande, selon les goûts de chacun.

Elle essaie de proposer des fleurs originales (en pot ou coupées), dans le respect de la saisonnalité et en se fournissant dans la mesure du possible auprès de producteurs français ou européens. Elle propose aussi une belle variété de fleurs séchées, plus durables, ainsi que des fleurs ou plantes d'extérieur.

Charlotte intervient pour tous les grands événements de la vie : mariages, baptêmes, réceptions, deuil. Elle a initié des collaborations avec d'autres artisans et commerçants locaux : avec Sabrina Grégoire « *O p'tits oignons* » pour la déco de ses buffets et avec l'institut Guinot ou la mutuelle de Poitiers dont elle a décoré les façades ou vitrines pour les fêtes.

Après quelques mois d'activité, Charlotte, assistée actuellement par sa jeune stagiaire, Flavie, est très enthousiaste

et fourmille d'idées : à l'approche de Noël, elle a organisé des ateliers de confection de couronnes de Noël qui ont tout de suite affiché complet : le principe est simple,

on vient les mains vides, on apprend à confectionner une couronne de Noël selon son goût, en passant un bon moment... et on repart avec ! D'autres thématiques suivront au cours de l'année.

A côté des fleurs, on peut trouver chez **Charlotte** une foule d'idées cadeaux : vases, succulentes en pot, artisanat local (bougies, céramique...) ainsi que ses propres créations réalisées en résine époxy avec des fleurs séchées à l'intérieur : stylos, porte-clés ou bijoux.



Charlotte : la passion des fleurs !
16 Grand'Rue - 09 83 27 33 38

10

Au YAMI

Le Yami a ouvert en octobre 2023, au 4 rue du marché. **Alexis et Adeline Bergeron** vous accueillent dans leur établissement dont le nom et le décor s'inspirent de l'univers du manga japonais.

Ils y proposent principalement des plats à emporter, mais on peut également manger sur place.

Ici tout est cuisiné : pizzas, burgers, frites ou kebabs mais aussi, chaque semaine, un plat traditionnel : blanquette de veau, bœuf bourguignon, lasagnes, etc. Chaque plat est travaillé avec soin, puis portionné et mis sous vide : on peut le manger au travail pendant la pause déjeuner ou le réchauffer à la maison le soir ou le week-end.

Des menus traiteurs à emporter, avec foie gras maison et saumon sont également proposés pendant les fêtes.

A la carte, on trouve aussi de délicieux desserts : cannellés, nougats glacés, etc., faits maison

Alexis se fournit localement : chez le boucher, pour la viande, au marché du jeudi pour les légumes ou le fromage, chez le boulanger pour le pain.

On peut commander sur place ou par téléphone : la clientèle du Yami, très diverse, est déjà très fidélisée : la grande amplitude horaire proposée ainsi que la variété et la qualité des plats sont les indéniables atouts de cet établissement.

Des formules « resto-ciné » sont aussi proposées en partenariat avec le cinéma Andronis.



Au Yami, des plats à emporter ou à déguster sur place

On l'a bien compris, **Alexis** est fan de manga. Aussi, une fois par mois, il organise des tournois de *Yu-Gi-Oh!* qui réunissent de nombreux joueurs, venus parfois de loin. Les joueurs déjeunent sur place et passent l'après-midi au Yami à partager leur passion. Pour les satisfaire entièrement, Alexis proposera prochainement dans sa carte des *Ramen*, recette très prisée des japonophiles.

Plus d'infos : www.leyami.fr - Tél. 06 72 39 31 78

Horaires : du lundi au samedi de 11h45 à 13h45 et de 18h45 à 21h - Le dimanche de 18h30 à 21h.

Traditionnelle Foire de la Saint Martin



L'édition 2024 de la Foire 2024 aura été un vrai succès : 360 exposants, plusieurs dizaines de milliers de visiteurs et un soleil radieux. L'organisation de cette journée est confiée chaque année à la police municipale de Montendre qui peut compter sur le soutien logistique des services techniques municipaux et l'appui de nombreux élus et bénévoles des associations pour contrôler les accès et ravitailler les équipes.

LES JARDINS PARTAGÉS

L'association **Les Tourn'Sols** a vu le jour en novembre. Elle est constituée des personnes ou associations qui disposent d'une parcelle sur le terrain des jardins familiaux mis à disposition des habitants par la mairie depuis 2023.

L'association a pour objet la gestion de ces jardins familiaux situés impasse du Pré de l'Hospice, près de la station d'épuration. Elle veillera au respect de l'environnement ; elle favorisera le lien social, l'entraide et le partage au travers du jardinage et autres activités conviviales.

Une organisation collégiale a été mise en place : il s'agira notamment d'attribuer les parcelles encore inoccupées et de faire respecter le règlement. Celui-ci porte notamment sur le non usage commercial des parcelles, le respect de l'environnement et de la ressource en eau, etc.

Le président élu est **Patrick Mansart** ; pour contacter les Tourn'Sols : association.lestournsols@outlook.fr ou sur place.



Jardinières et jardinier des Tourn'Sols

Un manager de commerce intercommunal

Daniel Louineau : le manager de commerce travaille à rebooster l'attractivité commerciale, mobiliser et animer le réseau des acteurs du centre ville

C'est dans le cadre du programme Petites Villes de Demain que Daniel Louineau a été recruté par les trois communes de Montendre, Montguyon et Saint Aigulin afin de travailler à la redynamisation du tissu commercial de chacune d'elles.

Après avoir été manager de Commerce en Lozère, il met aujourd'hui au service des trois communes et tout particulièrement de Montendre, l'expérience acquise précédemment pour contribuer au renouveau du commerce de centre-ville.

★ Un rôle de lien : **Daniel Louineau** est le premier référent du tissu économique local. Il rencontre les commerçants artisans, industriels pour recueillir leurs demandes et leurs attentes. Il fait ensuite le lien avec la collectivité pour déterminer les besoins des acteurs économiques et les actions à mener.

Il travaille également avec eux pour que se reconstitue une association locale de commerçants, à l'image de l'ancienneUCAIM, afin de faire émerger un interlocuteur identifié pour travailler de concert avec la collectivité

★ Un rôle de prospection et d'accompagnement : Daniel Louineau est également la personne-ressource pour prospecter, via ses réseaux professionnels, afin d'attirer de nouveaux commerces ou activités mais aussi mettre en relation l'offre et la demande (particulièrement en termes de locaux commerciaux). Il propose également aux porteurs de projets un accompagnement administratif et financier (aides régionales, prêts taux zéro, etc.) et les oriente vers les services ad-hoc.



Daniel Louineau, manager de commerce
Joignable au 06 80 40 92 39 ou
managercommerce.3monts@gmail.com

Rock en tête : de la voix et du cœur !

Les élèves de l'école Jacques Baumont ont bénéficié grâce à l'association **Rock en Tête** d'ateliers musicaux originaux. Lina Benabdesslem, professeure de chant saturé et membre du groupe de métal **Parallyx** est venue faire découvrir sa technique de chant aux enfants : ce chant Rock et Métal n'est jamais initié et comme ce qu'on ne connaît pas peut faire peur, Rock en Tête a proposé aux enfants de découvrir cela.

Lina leur a fait faire des exercices physiques pour découvrir des techniques de respiration et leur a montré comment émettre des sons "bizarres" avec son ventre et sa gorge. Elle a aussi expliqué que chanter fort ne signifie pas être agressif et que les métalleux sont des gens sympathiques et engagés pour l'inclusion. Les enfants se sont beaucoup amusés à pratiquer ces exercices puis avec le blind-test original proposé par Rémi Marquiseau : il s'agissait de reconnaître des morceaux connus (*Vive le Vent*, *Hakuna Matata* ou *Diamonds* de Rihanna) adaptés en métal.

Rock en tête programme dans notre commune de belles soirées rock et métal où elle affiche et défend ses valeurs : droits des femmes, lutte contre le racisme ou l'homophobie et pour l'inclusion, à l'image du concert très réussi "*Music Under Our Skin*" en novembre.

Non les métalleux ne sont pas des gros durs, mais des personnes sensibles et particulièrement ouvertes et tolérantes !



Atelier chant saturé à l'école Jacques Baumont



Concert du groupe Imparfait (Photo Jo Tassin)

12

Au forum des associations

C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée ! Pour cette 9e édition, la mairie avait innové en déplaçant la manifestation au gymnase, afin de favoriser les espaces de pratiques et de démonstrations. Un public nombreux (530 visiteurs) s'est pressé tout au long de l'après-midi pour rencontrer les 37 associations présentes et leurs 90 bénévoles. Celles-ci ont pu largement communiquer sur leurs activités, leurs actualités, prendre de nouvelles inscriptions ou adhésions avant de redémarrer une nouvelle saison.



FCPE : le nouveau bureau des représentants des parents d'élèves

De gauche à droite : **Lucie Véron**, secrétaire adjointe ; **Natacha Cerqueira Laroche**, secrétaire ; **Maïté Clotagatide**, Présidente ; **Romain Kupiec**, trésorier adjoint ; **Héloïse Lhermite**, trésorière et **Sonia Guérineau**, vice-présidente.

Contact : fcpe.montendre17@gmail.com

Service public

Services municipaux : bienvenue aux nouveaux agents !



Au centre, **Sylvia Garcia** entourée d'**Amandine Grégoire**, de **Stéphanie Delage**, de **Katia Gamin** et de **Véronique Cathelineau**

La retraite pour Sylvia Garcia

Après une belle carrière d' ATSEM à l'école maternelle de Montendre, **Sylvia Garcia** profite d'une retraite bien méritée. Elle a été mise à l'honneur lors d'une réception où l'entouraient ses collègues et les élus.

Elisabeth Diez, sous sa double casquette d'enseignante et d'adjointe, a salué au nom de la collectivité le sérieux et l'engagement de Sylvia, pointant sa grande gentillesse pour tous et particulièrement l'attention dont elle a entouré les tout-petits dont elle a eu la charge et auxquels elle s'est dévouée au long de ces 23 années.

Elle a souligné l'importance du travail des ATSEM auprès des enseignants, insistant sur la qualité de leur collaboration et remercié Sylvia et ses collègues **Stéphanie**, **Arlette** et **Katia** pour leur professionnalisme et leur sens du service public.

Nouvel enseignant

François CLOUX est le nouveau maître nommé à l'école maternelle en remplacement d'Elsa HENAFF.



Fani Rodrigues entourée de **Mme la sous-préfète** et **M. le Maire**

Une nouvelle citoyenne

Le 23 octobre dernier, **Fani Rodrigues** était accueillie à la sous-préfecture de Jonzac, à l'occasion de la cérémonie d'accueil officielle dans la citoyenneté française. Cette Montendraise de longue date, d'origine brésilienne, a été chaleureusement félicitée par **Sabrina Ladoire**, sous-préfète et **Patrick Giraudeau**, maire de Montendre.

Elle était accompagnée de son époux qui a immortalisé ce moment solennel et émouvant par de nombreuses photos.

Ainsi va la vie des collectivités, avec ses départs et ses arrivées...

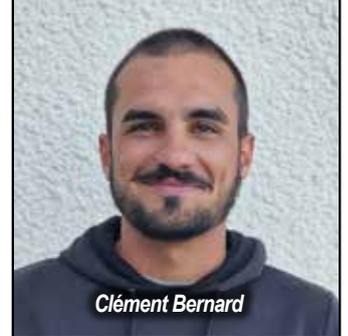
Après avoir fait plusieurs remplacements à l'école maternelle, **Lisa Brodu** a succédé à **Sylvia Garcia** comme ATSEM depuis la rentrée de septembre.

Aux services techniques, dans l'équipe espaces verts, **Clément Bernard** est depuis l'automne 2023 le binôme de **Louisiane Bernard**.

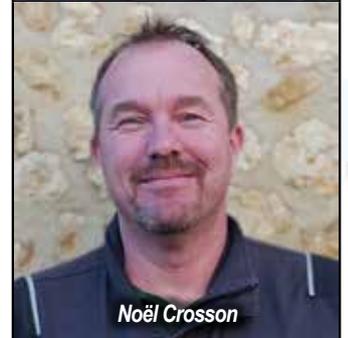
Et depuis cet été, **Noël Crosson** est le nouveau responsable des ateliers municipaux, travaillant en étroite collaboration avec le directeur des services Techniques, **Christophe Tessonneau**.



Lisa Brodu



Clément Bernard



Noël Crosson

ARTISTES EN HERBE

Montendre compte de nombreux artistes talentueux dans des domaines très variés. Parmi eux, le très inspiré **Babas** (Sébastien Coureaud),

sculpteur sur métal, dont on connaît notamment le superbe Phoenix du Free Music.

L'artiste a à cœur de partager ses connaissances, sa technique et c'est ainsi qu'il a accompagné **Augustin Bouteiller** et **Coline Boudaud**, deux jeunes collégiens pour la réalisation de leur première œuvre exposée à Vallet pour les journées du patrimoine.

Une réussite !



Augustin et **Coline** posent devant le drôle de vélo qu'ils ont créé avec l'aide de **Babas**

CHARDES



Commémoration de l'Armistice à Charde

A l'école

La rentrée s'est effectuée avec l'arrivée d'un nouvel enseignant : Valentin qui fait la classe à 23 élèves (10 GS - et 13 CP)

Cet été, le plafond de la cantine a été équipé d'un dispositif acoustique destiné à diminuer le bruit au moment du repas. L'ancien préau a été aménagé en salle d'activités manuelles : plafond et murs ont été isolés et repeints.

Deux employées du SIVOS, Benjamine et Cindy, viennent en soutien à tour de rôle en classe et à la cantine.

Voirie & travaux

Des travaux d'entretien de voirie ont été effectués : Point-à-Temps Automatique et curage des fossés pour faciliter



Halloween à l'école

l'écoulement des eaux de pluie. Pour augmenter leur confort et réduire les émissions de gaz à effet de serre, la Mairie et les salles associatives seront bientôt équipées d'une pompe à chaleur.

Save the dates !

Vendredi 20 juin : apéro des habitants ;

Samedi 21 juin : rando gourmande semi-nocturne

Dimanche 29 juin : brocante.



Une petite pause pendant la rando gourmande

14

VALLET



Commémoration de l'Armistice à Vallet

Arboretum : un arboretum est en cours de plantation dans la parcelle voisinant la salle des fêtes. Les élèves de l'école maternelle de Vallet ont participé à ces travaux.

Des essences ont été choisies pour leur caractère local ou leur belle floraison : chêne vert, frêne, Paulownia, sophora, Micocoulier de Provence, savonnier, sorbier, etc.



Les enfants ont participé aux plantations



Premières esquisses du futur lotissement

Journées du patrimoine :

Malgré une météo capricieuse, le public est venu nombreux profiter des belles œuvres exposées et des nombreuses animations proposées tout au long du week-end par le comité des fêtes de Vallet et la municipalité. Créativité et éclectisme étaient comme d'habitude au rendez-vous. Pour la première fois, le Cirque Hors Limite apportait sa touche burlesque et poétique à cette réunion de talents et de rencontres. Un joli moment de culture comme nos villages savent en proposer !



Les bénévoles du comité des fêtes désormais équipés de beaux polos



Photos Johan Sitz

Buzzy Box, la banda Pop de Chevanceaux a mis le feu !

Montendre un nouvel Avenir

MONTENDRE, UN NOUVEL AVENIR

Petite rétrospective de l'année 2024 dans le cadre de notre action au sein du Conseil municipal par le biais des questions orales. Celles-ci sont envoyées à Monsieur le maire 48h au moins avant la date fixée pour la séance et posées avant la levée de séance. Nous avons pu aborder plusieurs sujets en rapport avec nos domaines de compétences et nous vous encourageons à consulter le procès-verbal de chaque conseil mis en ligne sur le site de la commune. Nos interrogations ont été nombreuses et très diversifiées :

- .L'emplacement des futurs composteurs collectifs en lien avec la Communauté des Communes de Haute-Saintonge,
- .La mise en place d'un Conseil municipal des jeunes,
- .La future mise en service du camping par Plein Air Location,
- .Le débroussaillage d'un terrain autour du golf,
- .La mise en état des panneaux indicateurs « Ville d'Europe »,
- .L'état du plancher de la salle du bureau de vote n° 1 dans le centre culturel,
- .La demande de changement de local pour l'association du Comité de jumelage Montendre-Sulz, le local de la Maison de l'Europe devenant inapproprié pour le matériel à utiliser pour les manifestations qu'elle organise.
- .L'entretien du monument Place des Chaumes dont l'accès a dû être sécurisé avant que les travaux ne commencent,
- .L'éclairage la nuit du parking du Labyrinthe, contraire au label « ville étoilée » et enfin le marquage en rouge et blanc des passages pour piétons, avenue de la République, avenue de Royan...

Nous ne manquerons pas d'aborder d'autres sujets en 2025 pour améliorer la vie des habitants dans notre belle cité. Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de Noël en famille et nous serons au service de nos aînés lors de leur repas annuel du 12 janvier 2025, offert par la municipalité.

Marie Gruel, Roseline Lathière-Joly et Pascal Leray.

15

Vivre Montendre Ensemble

De nouvelles règles vont donc très bientôt s'appliquer pour le tri de nos déchets.

Elles sont issues de textes nationaux mais nous en comprenons tous aisément les objectifs.

Il est en effet nécessaire et urgent de réduire significativement notre impact sur l'environnement. L'enjeu est à la fois financier (le coût des collectes et du traitement va croissant pour les contribuables et les collectivités) et environnemental. Nous ne pouvons plus faire comme si nous ne savions pas, et chacun d'entre nous doit s'astreindre à respecter ces mesures, lesquelles, vous le verrez, ne sont pas si pénibles !

Le compostage est désormais fortement recommandé, qu'il s'agisse du composteur individuel de jardin ou des composteurs collectifs à apport volontaire qui seront bientôt aménagés dans certains quartiers.

Ce sont des gestes simples à exécuter au quotidien, auxquels on peut associer les enfants dès le plus jeune âge, de tout petits changements de nos habitudes : un seau où l'on dépose les épluchures, les coquilles d'œufs, le marc de café, etc. et qu'on vide ensuite dans le composteur. L'Ademe donne ces chiffres : nous produisons 40 kg (soit 80 litres) de déchets compostables par an et par personne... Autant de volumes qui n'auront pas rempli nos poubelles et n'auront pas été collectés par des camions et ne seront pas enfouis au milieu d'autres déchets inertes. Au bout du compte, de surcroît, tous ces déchets organiques fourniront une matière pour enrichir le sol du potager ou du parterre de fleurs, ou amender les espaces verts collectifs.

Le tri des déchets (sacs jaunes) et le recyclage permettent quant à eux, d'économiser les ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol (sable, pétrole...), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et contenants.

Chacun à son niveau doit contribuer à stopper cette folle course en avant : comment ignorer les répercussions de nos modes de consommation sur l'environnement, sur l'accélération du réchauffement climatique, la disparition des espèces, la pollution des eaux et des milieux naturels ?

Ici même à Montendre, des citoyens, des collectifs comme « Maintenant qu'on sait », proposent des initiatives qui permettent de faire progresser la réflexion, d'ouvrir les consciences : gratiféria, repair café, etc. Elles contribuent à démontrer que le respect de l'environnement et un mode de consommation plus vertueux sont de notre intérêt à tous.

Sam. 1^{er} / dim 2 mars

AGENDA des manifestations

3^e festival international d'échecs de Montendre

L'association Montendre Échecs renouvelle son Festival International des Échecs de Montendre pour la troisième année consécutive. Cette édition s'annonce exceptionnelle, réunissant les meilleurs joueurs français et européens.

Que vous soyez passionnés d'échecs ou simplement curieux, cet événement unique est l'occasion idéale pour découvrir la beauté et la stratégie de ce jeu captivant.

Au programme, des compétitions de haut niveau où grands maîtres internationaux et champions s'affronteront, animations pour petits et grands, incluant des initiations pour ceux qui souhaitent apprendre les bases du jeu. Chaque initiation se terminera par un diplôme remis aux nouveaux apprentis joueurs. Le festival sera agrémenté de dégustations de vin et de pineau

et proposera un service de restauration, pour une immersion complète dans notre terroir et une mise en valeur des producteurs locaux.

Bénéficiant déjà de l'aide de la collectivité et de quelques sponsors, les entreprises souhaitant s'associer à cet événement peuvent contacter Jonathan Voogt, président de Montendre Échecs, au 06 46 10 50 55 pour bénéficier d'une belle visibilité pendant le festival. Rejoignez-les pour ce moment de convivialité et de compétition, et venez partager votre passion pour le jeu d'échecs au cœur de Montendre !



Humour et disco : une soirée festive proposée par le comité de jumelage de Sulz samedi 1^{er} février.



Dim 12 janvier, repas des aînés (pour les + de 65 ans). Inscriptions en mairie avant le 6 janvier.

Nos Amis Toutothérapeutes

Cette nouvelle association montendraise a pour vocation d'intervenir dans un cadre médicalisé, avec des chiens de thérapie de l'Association, auprès des enfants soit scolarisés (prévention des morsures) soit hospitalisés, des résidents des EHPADs, et auprès des adolescents rencontrant des difficultés d'intégration.



Pour qu'un chien devienne chien cynothérapeute, peu importe sa race ou sa taille, il faut qu'il soit en bonne santé, propre et non aboyeur. Ses propriétaires peuvent l'inscrire auprès de l'association à des journées de tests.

Il y sera testé pour devenir "chien doudou" c'est-à-dire qu'il pourra être manipulé, caressé, brossé par les enfants hospitalisés ou par les résidents des E.H.P.A.Ds. S'il présente quelques réticences à être caressé, il pourra tout de même participer à des démonstrations d'obéissance.

Pour + d'infos : Présidente Odile Jarret-Chénier au 07 88 15 36 09 ou le secrétaire, Philippe Fillez au 06 23 30 42 25.



Mobilisée autour de Jeff Cassagne, l'équipe de MLC a accueilli le flamboyant Philippe Croizon, venu donner une conférence-spectacle sur le dépassement... une leçon de vie remplie d'humour et de résilience !

JANVIER 2025

Dim. 12 jan

Repas des Aînés (CCAS)

FÉVRIER 2025

Samedi 1er février

Soirée humour & disco du comité de jumelage Sulz

MARS 2025

Sam 1er & dim 2

2e festival international d'échecs

AVRIL 2025

Samedi 5 avril

Match d'impro de la machine à Bulles

Dimanche 27 avril

Triathlon des Pins

MAI

Jeudi 15 et vendredi 16 mai

Salon emploi et de insertion

JUIN

Vendredi 6 et samedi 7 juin

La Rock school part en live

Vendredi 20 juin

Apéro des Habitants Charades

Samedi 21 juin

Rando gourmande Charades

Vendredi 27 et Samedi 28 Juin

Festival Free Music

Dimanche 29 juin

Brocante à Charades

JUILLET

Vendredi 11 & samedi 12 juillet

19e festival Drôles de Mômes